

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DU LOTISSEMENT LES BALMES TRANCHE III

RÉSIDENCE DES LOISIRS

Siège social
8 rue Pierre Corneille
69330 MEYZIEU

Compte-rendu Assemblée Générale Les Balmes 30 mars 2017

1. Participants ou représentés :

Le président déclare l'Assemblée Générale ouverte à 20h45.

2. Présentation du rapport moral

Ventes

Depuis notre dernière Assemblée, nous avons enregistré une vente de villa :

- M. et Mme DEFOND à M. EUSTACHE et Mme LUET

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du lotissement. Nous tenons à leur disposition une brochure de bienvenue.

Décès

Malheureusement encore cette année nous avons à déplorer le décès de deux personnes :

- Mme. GARGUILO au 43 rue Chateaubriand
- M. CASCARINO au 22 rue Voltaire

Travaux

Concernant les travaux d'éclairage, les différents devis sont à l'étude. Les prix se trouvent entre 14'000 et 15'000 €. Pour info, il y a environ 18 à 19 lampadaires à remplacer. Nous vous tiendrons informés par courrier dans vos boîtes aux lettres.

L'assemblée vote à l'unanimité son accord pour engager les sommes.

Concernant la fibre optique, la convention a été signée par SFR et l'Association. Nous attendons des nouvelles de leur technicien pour voir avec lui l'implantation des boîtiers et des armoires d'alimentation. Vous serez tenu informés de l'avancement des travaux.

Fiches de renseignements

Concernant la prise en compte des rues Corneille, Baudelaire et Apollinaire, nous sommes en contact direct avec le Grand Lyon, afin de finaliser au plus vite le classement des rues au domaine public.

Statuts

Les statuts sont en cours de validation par la préfecture. Un différend sur les termes exacts de la dénomination de l'Association et de son numéro d'enregistrement a pris un eu de retard. Dès le retour, nous vous ferons parvenir les nouveaux statuts.

Hors AG – La préfecture a validé les nouveaux statuts

Cotisations

Il n'y a pas lieu de modifier le montant des cotisations. Les recettes suffisent à la bonne gestion du Lotissement.

Container à verre

Concernant le container à verre se situant à l'angle des rues Corneille et Apollinaire, si nous le faisons enlever, nous n'en aurons plus à proximité. Pour le moment, son déplacement est mis en suspens.

Dégradation

Il est à déplorer la dégradation de la plaque se situant à l'entrée de l'espace Bigex. La question se pose maintenant de savoir si on la remplace ou pas.

L'assemblée vote à la majorité le non-remplacement de la plaque.

Chasse aux œufs

L'assemblée vote à la majorité la tenue de la chasse aux œufs cette année.

Reconduction du bureau

L'assemblée vote à la majorité la reconduction du bureau pour les trois années à venir.

3. Présentation de la situation financière

Le trésorier de l'association présente son rapport financier sur l'ensemble des comptes.

Le montant global des recettes du fonds provisionnel 2016 pour travaux est de 4'520,00 € et ainsi, les recettes totales du fonds provisionnel travaux s'élèvent à 9'524 €.

Le solde de 2015 se monte à 32 591.14€ quasiment intégralement déposés sur le compte bancaire BNP.

Principaux mouvements sur l'année 2016

Le report de l'année 2015 s'élève à 25 196,28 €.

L'ensemble des recettes sur 2016 (notamment cotisations et provisions de travaux, intérêts Livret A, et Remboursement LRAR) s'élève à 10 821,24 €.

L'ensemble des dépenses 2016 s'élève 3 426,38 €, le principal poste de dépense étant l'entretien des espaces verts (1 435,20 €).

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

Conformément aux statuts de l'association, les comptes de l'exercice 2016 ont fait l'objet d'une vérification menée par : Mme Perret et Monsieur Jamin.

A - Vérification du grand livre et de la balance.

Aucune anomalie majeure n'a été mise en évidence.

B - Vérification du compte bancaire.

Le solde comptable du dernier relevé de compte est bien de : 32578,61€ au 16/02/17

C - Vérification des inscriptions des dépenses et recettes

Toutes les écritures des dépenses et recettes ont été vérifiées et pointées avec le grand livre issu de la comptabilité.

Par ailleurs, toutes les pièces justificatives sont bien jointes au compte classées par date d'arrivée.

D – Pour mémoire

Les 122 co-lotis se répartissent comme suit :

Cotisations

1 F1	11€
4 F2	88€
50 F4	2200€
65 F5	3575€
Ss/Total de :	5874€
SCI Apollinaire	260€
Mairie (SESSAD)	134€

Total de : **6268€**

N'ont pas payé à la date d'arrêtée : 4F5, 3F4, 2F2 soit 396€

Solde de cotisations : 5872€ (conforme à la situation financière présentée)

Provisions travaux :

122 x 40€, soit 4880€

N'ont pas payé à la date d'arrêtée : 360€

Solde de provision travaux : 4520€ (conforme à la situation financière)

Timbres :

122x 4.92€, soit 600.24€

Ne paient pas (chèques réceptionnés avant envois courrier, membre du bureau)

28x4.92€ soit 137.76€

N'ont pas payé à la date de l'arrêtée : 10 x 4.92€ soit 49.20€

Solde des recommandés 413.28€

Solde apparent sur la situation financière : 419,24€

Différence de 5.96€ (se justifie par un certain nombre de lettres recommandées qui ont été « surtaxées » par erreur. Cette surtaxe n'a pas été imputée aux co-lotis concernés)

Conclusion :

A l'issue de nos contrôles nous sommes en mesure d'affirmer que les comptes qui vous sont présentés sont réguliers en la forme et retracent fidèlement les opérations effectuées au cours de l'exercice.

5. Approbation des comptes

La situation financière est soumise au vote pour approbation :

Vote favorable de la quasi-totalité des présents.

6. Questions diverses

Stationnement rue Baudelaire : un problème de stationnement gênant rue Baudelaire est évoqué. A priori, les véhicules seraient en lien avec l'activité des kinés. Ces pratiques ont entraîné deux semaines de suite un non ramassage des poubelles.

Conflit kinés SCI Apollinaire/Copropriétaires : nuisances du fait du bruit, des horaires des activités, réfection du parking de la copropriété... Dépôt de déchets sur le trottoir.

Rue Pierre Corneille : un trou est en formation sur la rue, a priori au niveau du numéro 8. Le bureau contactera le Grand Lyon.